Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 22

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE SUISSE

Beatenberg (Berne). Construction d'une maison d'école.

L'assemblée communale s'est occupée de l'importante question de la construction d'une maison d'école pour le district du milieu (Spirenwald et la partie ouest de Schmocken). Cette construction était depuis longtemps décidée, mais on se heurtait à beaucoup de difficultés quant au moyen d'exécution. Maintenant on s'est décidé pour le projet et les plans de la maison Grossniklaus & Rubin à Unterseen. Il y aura quatre salles d'étude, un appartement pour l'instituteur, un local pour l'assemblée communale qui pourra être arrangé pour les archives.

Berne. La construction à Delémont.

Cette année n'a pas été favorable aux entrepreneurs de Delémont, on a peu construit. Le fait n'est pas particulier à cette ville; il est général. Partout on entend les mêmes plaintes, dans l'industrie du bâtiment, sauf à Berne où l'on se prépare pour l'Exposition nationale suisse. La crise aurait atteint également les marchands de bois s'ils n'avaient trouvé un bon débouché en France, d'où l'on a raflé les stocks de planches des scieries pour les utiliser à la construction de nombreuses casernes dans la région de l'Est.

Il semble cependant que la crise va prendre fin, du moins à Delémont; car les avis de construction intéressant cette ville sont exceptionnellement nombreux ces temps, ce qui n'est pas souvent le cas à cette saison.

La nécessité de petits logements à bon marché se fait particulièrement sentir.

Berne.

Sur l'emplacement de l'exposition, les constructions en maçonnerie sont maintenant presque partout finies et permettent de se rendre compte de cette imposante diversité. Les constructions sont pour la plupart d'une grandeur remarquable et font beaucoup d'effet avec un réel charme artistique. Les différentes personnalités qui se sont manifestées ici ont donné une très belle expression de leur manière. Si on regrette l'unité si agréable de l'exposition de Coire, comme dédommagement on a ici une superbe série de constructions particulières très réussies, qui dans la grandeur de l'ensemble ont toujours leur valeur en elles-mêmes. Il est visible dores et déjà que l'exposition sera aussi au point de vue architectural un honneur pour la Suisse.

Lugano. Construction du crématoire.

La construction du crématoire doit commencer à brève échéance. Les plans sont de l'architecte Ferdinand Bernasconi à Locarno. L'entreprise a été confiée aux frères Charles et Edouard Sassella, entrepreneurs à Zurich.

Neuchâtel. Nouvelle banque.

Le Conseil général de Neuchâtel a approuvé à la banque cantonale l'achat de 1500 mètres carrés de terrain situé au port près du bâtiment des postes, pour la somme de fr. 300,000, afin d'y construire un nouvel édifice de banque.

St-Gall. Peintres, sculpteurs et architectes.

Il vient de se constituer à St-Gall une section saint-galoise de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, comprenant toute la Suisse orientale. M. Karl Liner, peintre, d'Appenzell, a été nommé président.

Tavannes. Crématoire jurassien.

A la suite d'une conférence donnée l'année dernière à Tavannes par M. Leuba, juge cantonal à Neuchâtel, une commission s'était constituée pour mettre à l'étude la question de la construction d'un crématoire pour le Jura central. La Société d'embellissement de Tavannes a pris l'affaire en mains et s'en occupe activement. Dans sa dernière réunion, des plans et devis ont été présentés. Des conférences seront organisées dans les communes pour intéresser la population à la construction projetée.

Winterthour. Plan de construction.

Selon mandat des propriétaires fonciers intéressés, le département des travaux de la ville de Winterthour ouvre un concours entre les spécialistes de la localité pour un plan de construction du domaine de Tachlisbrunnen. Pour récompenser les quatre premiers primés le jury a à sa disposition une somme de fr. 4400. Les projets doivent être envoyés jusqu'au 30 novembre à M. Isler, président du département.

Zurich. Nouvelle poste.

Au coin sud-ouest de la Lagerstrasse on doit élever un bâtiment postal qui sera réuni au perron de la gare par un tunnel muni d'élévateurs. Le bâtiment doit avoir trois étages dont le supérieur est réservé aux bureaux de quelques sections du service d'exploitation des chemins de fer. La dépense s'élèvera à fr. 5,870,000.

CONCOURS

Bâle. Bâtiment de police sur le Wielandsplatz.

Pour le concours pour la construction d'un poste de police sur le Wielandsplatz à Bâle, il a été alloué les primes suivantes parmi les 71 travaux présentés: 1er prix (fr. 500) au projet « Hermandad III » des architectes (B. S. A.) Widmer, Erlacher et Calini de Bâle; 2e prix (fr. 400) au projet « Argus » de l'architecte (B. S. A.) Erwin Heman à Bâle; 3e prix (fr. 300) au projet « Première Neige » de l'architecte Albert Gysler de Bâle, actuellement à Dresde. MM. les architectes Widmer, Erlach et Calini ont été chargés de l'exécution du projet.

Bâle. Musée.

Le jury des prix pour la Museum-Konkurrenz, à Bâle, a été convoqué par le Grand Conseil. Le jury se compose de 7 membres. Son président est le président de la commission des arts, M. J. Sarasin-Schlumberger. Au nombre des notabilités dans le domaine de la construction moderne des musées figurent dans le jury: M. le professeur Dr Théodore Fischer de Munich et M. le conseiller intime des constructions Dr Louis Hoffmann de Berlin. Le premier entr'autres, qui est le constructeur du Kunsthaus de Stuttgart, fit déjà partie du jury pour le projet Elisabeth et fut appelé plus tard comme expert. C'est dire qu'il est très qualifié pour tout ce qui concerne le musée de Bâle. A côté de ces éminents architectes étrangers, nous remarquons les architectes suisses Nicolas Hartmann (B. S. A.) de St-Moritz, connu par son musée de l'Engadine et le musée Ségantini, et l'architecte bâlois Léonhard Friedrich. Le concours sera clôturé le 30 mars 1914. Après la proclamation des récompenses tous les projets resteront exposés au public pendant 14 jours. Les autorités se réservent une entière liberté pour l'exécution définitive des plans et l'exécution de la construction.

Genève. Concours.

Le Département des travaux publics informe MM. les architectes qu'il est ouvert un concours pour l'étude d'un projet de bâtiments destinés à l'Institut Alexis Mégevand, pour enfants anormaux, indisciplinés et sourds-muets, à construire à Saconnex-delà-d'Arve.

Peuvent prendre part à ce concours s'ils ont trois années d'établissement: 1. tous les architectes exerçant leur profession à Genève; 2. les architectes genevois établis en dehors du canton.

MM. les architectes peuvent se procurer le programme et le plan de situation au secrétariat du Département des travaux publics, rue de l'Hôtel-de-ville, No 6, 3me étage.

Lucerne. Bâtiment d'administration.

Le Conseil d'Etat accorde un nouveau délai jusqu'au 30 janvier 1914 pour la livraison des plans du concours.

Petit-Bâle. Place du Marché.

Le Conseil d'Etat a été autorisé à ouvrir un concours entre les architectes, ingénieurs et sculpteurs bâlois pour l'aménagement en vue de la construction de l'emplacement disponible de la gare badoise au Petit-Bâle et à allouer à cet effet une somme de fr. 10,000. Dans les plans il est prévu une place de marché semblable à celle du Grand-Bâle.

Rapperswil. Ecole secondaire.

La remise des plans pour la construction d'une école secondaire a été faite par 5 architectes. Il y avait 7 projets. Le jury composé de MM. le professeur Rittmeyer, architecte (B. S. A.) à Winterthour, Fietz (B. S. A.), architecte cantonal à Zurich, Ehrensperger, architecte cantonal à St-Gall, et de deux membres du conseil scolaire secondaire a examiné les projets déposés. Le jury a attribué à deux projets d'égale valeur à chacun fr. 300 (Légendes: « Lindenhof » et « Juventus »).

Sion. Ecole des filles.

Le Conseil d'Etat met au concours parmi les architectes suisses, le projet d'une école de jeunes filles. Les prix sont au total de fr. 400. On peut se procurer le programme à l'administration de la ville pour le prix de 2 francs.

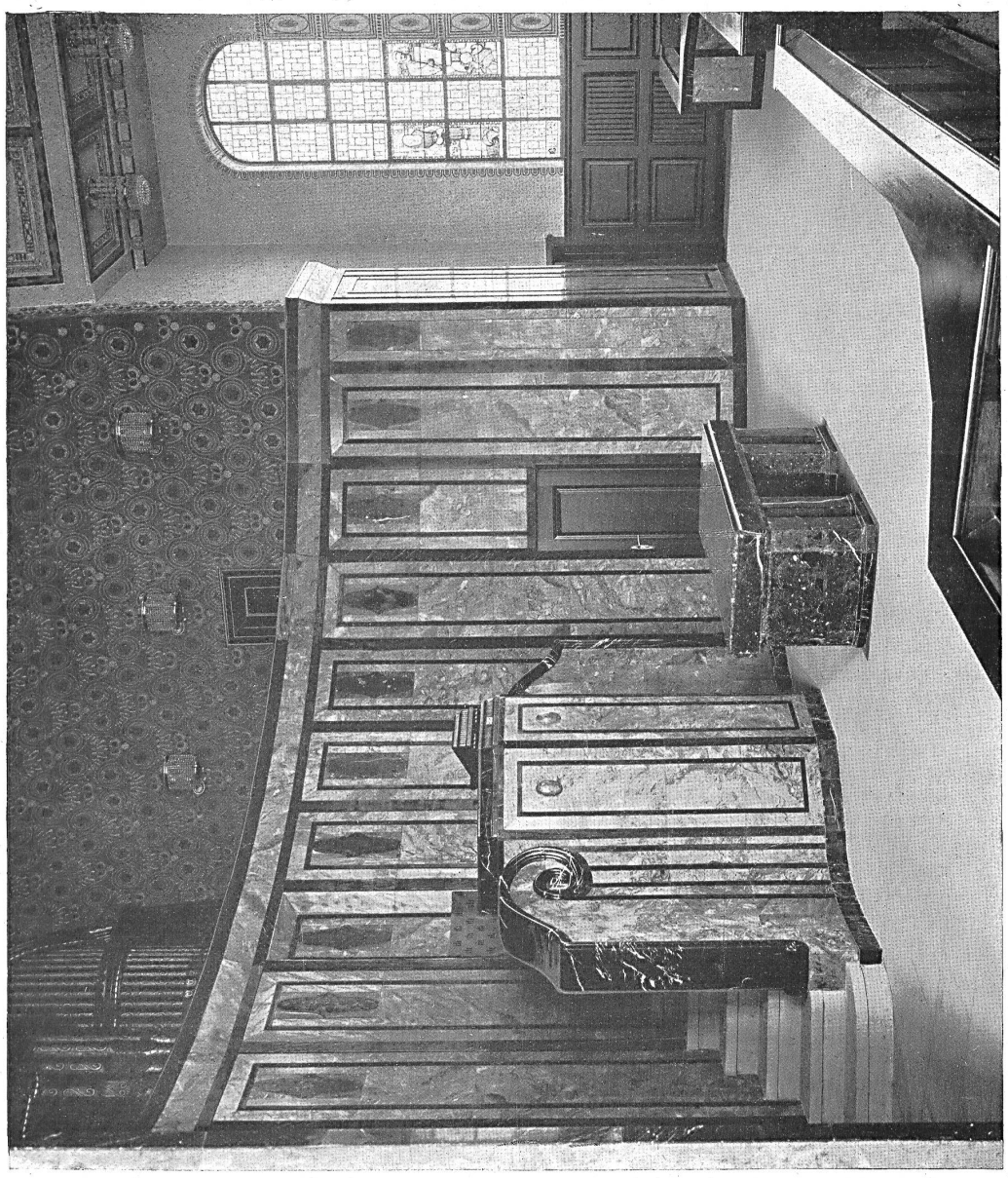

L'église évangélique de Flawil
Chaire et table de communion

Travaux en marbre exécutés par
Schmidt et Schmiedweber, Zurich

Curjel et Moser, architectes
:: Zurich et Carlsruhe ::

Saignelégier. Eglise catholique.

Le jury composé de MM. les architectes F. Broillet à Fribourg, O. Balthazar à Lucerne et A. Rimli à Frauenfeld a primé 5 projets parmi les 17 envoyés:

1er prix (fr. 1400). Motto: « La Tour, prends garde! » Auteurs: Bosset & Buèche, architectes à St-Imier.

2e prix (fr. 900). Motto: « Fiat voluntas tua ». Auteur: Joseph Kaufmann-Gremaud, architecte à Zurich.

3e prix (fr. 700). Motto: « Amen ». Auteur: François Ceppi, architecte à Delémont.

4e prix ex æquo (chacun fr. 250). Motto: « Grande place de l'église ». Auteur: Marc Peter, architecte à Zurich, et Motto: « Paix ». Auteurs: Könitzer & Schmid, architectes à Delémont.

Sion. Ecole des jeunes filles.

La commune de Sion a ouvert un concours entre les architectes suisses ou résidant en Suisse pour un projet d'école des jeunes filles dont le terme de livraison expirait le 10 novembre. Une somme de fr. 200,000 sera affectée à la construction. Le jury est composé de MM. Edm. Fatio, architecte à Genève, Laverrière et Jost, architectes à Lausanne, et comme suppléant, M. Taillens, architecte à Lausanne. Il leur a été adjoint avec voix consultative: le président de la commune M. A. Graven et MM. les conseillers: colonel Ribordy et Dr Lorétan. Le jury a à sa disposition fr. 4000 pour primer trois projets. Les projets primés seront la propriété de la commune qui se réserve le droit d'acheter d'autres projets pour le prix de fr. 300. La commune se réserve en outre la faculté de confier l'exécution du bâtiment à l'architecte de son choix. Dans ce cas l'auteur du projet primé aurait droit à une indemnité de fr. 1000.

On demandait: un plan de situation sur rez-de-chaussée, tous les autres plans, les façades Nord et Ouest, une coupe longitudinale et transversale à 1 : 200, les façades Sud et Est à 1 : 100, une esquisse en perspective et une évaluation cubique.

LIVRES NOUVEAUX

Alexandre Koch, « Manuel de la demeure moderne ». Les chambres à coucher, volume contenant 308 gravures et planches à la sépia. Alexandre Koch, éditeur à Darmstadt. Prix fr. 12.50.

C'est la chambre à coucher qui a le plus profité des conquêtes de la réforme moderne de l'habitation, et cela parce que les avantages hygiéniques et pratiques créés par la nouvelle architecture intérieure, sont ici plus facilement compris de tous.

La nouvelle chambre à coucher avec la clarté de ses formes, avec sa paisible sobriété, ou avec la fine élégance de son aménagement et avec ses grands avantages hygiéniques est la base de tout l'art moderne de la demeure. Rien d'étonnant dès lors que dans le manuel d'Alexandre Koch, sur la demeure moderne, le volume de la chambre à coucher soit la pièce de résistance.

Avec un goût remarquable il présente en de fort belles illustrations une abondante documentation des meilleurs exemples de chambre à coucher. Cette œuvre n'est pas seulement destinée à être une pièce d'archives de réelle valeur, mais elle constitue aussi un initiateur précieux pour les créateurs et sera un important facteur pour la formation du goût. Naturellement le livre contient aussi tout ce qui touche de près à la chambre à coucher: cabinets de toilette, chambres de réserve, chambres de bain, chambres de jeunes filles et chambres d'enfants.

Chauffage central pour habitations d'une famille. Une étude hygiénique et pratique du Dr méd. Willy Scheibe, médecin royal des Bains de Steben. Prix fr. —.75 (Westdeutsche Verlagsgesellschaft Wiesbaden).

La Maison locative moderne, par Erich Hænel et Henri Tschartmann, 198 plans, dessins et croquis et 16 tables coloriées. Edité par J.-J. Weber, Leipzig 1913.

La création de cette œuvre est née de la conviction des auteurs que les diverses questions, au point de vue habitation proprement dite et art, relatives aux demeures d'une population qui tend à s'élever ne peuvent s'éclairer que si l'on prend comme point de départ la maison de la grande ville, « la maison locative », et non « la caserne locative ». Cette œuvre présente l'intérêt capital d'offrir au lecteur toute une série de maisons locatives, en descriptions et en images, d'une inspiration très artistique, affirmant les progrès réalisés sur les productions d'autrefois dans la construction des maisons locatives.

Le droit de gages des ouvriers de construction *d'après le code civil suisse,* exposé en vue de la pratique par le Dr Max Stahel, avocat à Zurich (42 p. 8°). Zurich 1913. Edité par l'institut artistique Orell Füssli, cartonné fr. 1.20.

A propos des droits de gage pour ouvriers en bâtiments introduits nouvellement en Suisse par l'unification du code civil, il existe encore beaucoup de points obscurs soit pour les juges et les tribunaux, soit entre les entrepreneurs et les ouvriers. Cette publication sera particulièrement utile parce qu'elle expose dans leur contenu et dans leur substance un grand nombre d'articles déjà publiés par le tribunal fédéral et les tribunaux cantonaux dans l'application du nouveau code.

Le droit des fenêtres. *Droits de vue et de lumière,* d'après les plus importants documents de droits particuliers ayant cours en Allemagne, par Richard Kahn. Edité par Dunker et Humblot à Munich et Leipzig. Prix fr. 10.

Le texte se compose d'une petite introduction et d'une partie plus étendue. L'introduction donne une explication du sujet et un exposé clair du contenu. L'application du droit privé des fenêtres compose en grande partie le reste de l'ouvrage. Il s'occupe avec quelque détail des règlements de droit public, dans les domaines qui ne connaissent pas de droit privé correspondant. Les particularités les plus importantes du droit des fenêtres sont traitées en détail et en raison de la littérature correspondante et de la juridiction.

Les travaux de construction agricole dans le canton de Zurich. Du professeur d'agronomie Dr H. Bernhard. 29 planches artistiques, 43 figures. Edité par Huber & Cie. à Frauenfeld, broché fr. 2.80.

Le Dr Hans Bernhard consacre des observations très détaillées en particulier aux travaux de construction agricole du canton de Zurich, à leurs anciennes et nouvelles productions, comme aussi aux choses nécessaires et aux mesures en vue de leur protection. Ce petit livre très bon marché malgré ses 29 planches artistiques est d'un très grand intérêt pour chaque constructeur et chaque agriculteur.

Maisons pour une famille. 10 projets de villas par R. Conradi, avec tous les plans requis, vues, coupes et détails. Edition polytechnique M. Hittenkofer à Strelitz (Meckl.). Prix fr. 6.50. Format 26×37.

Ce nouveau livre est plus qu'un album de documents pour architectes. A quoi servent les plus belles façades, le style le plus élégant si l'architecture intérieure n'y correspond pas. Avec succès R. Conradi a donné à son lambrissage un autre cachet. On reconnaît aussitôt le vieux praticien qui ne construit pas seulement à bon marché mais convenablement. Les projets de villas respirent la simplicité. Avec le minimum de moyens atteindre un résultat artistique et même en mettant à profit les plus grands emplacements, donner à l'architecture un charme intime, tel est le but de son ouvrage. A.

NOUVELLES PERSONNELLES

Bâle. *L'architecte Hans Thommen-Wagner.* Dernièrement est mort à Bâle l'architecte Hans Thommen-Wagner qui rendit des services importants à la commune de Bâle. Il fut membre du conseil de la bourgeoisie et de la commission bourgeoise. En outre, il était depuis 1902 suppléant des délégués au pavage de la ville, depuis 1908 suppléant à la commission des constructions et également depuis 1908 membre du patronage des apprentis. En 1910 il fut élu vice-président de l'association des métiers de Bâle-Ville. Les nombreux services qu'il a rendus dans divers domaines honorent sa mémoire.